



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152
www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE

DÉROGATION MINEURE

Propriété sise au 53, rue des Chalets (lots 2 845 446 et 2 845 461)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 7 décembre 2020 à 18 h 30, en huis clos et par visioconférence.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- Rendre conforme la marge de recul latérale du garage détaché à 0.92 m.

Norme du Règlement de zonage no 590-2007 (art. 5.2, tableau 9)	Superficie projetée	Dérogation demandée
Distance minimale des lignes latérales ou arrière	0.92 m	0.08 m

Conformément à l'Arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, toute procédure autre que référendaire qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, qui fait partie du processus décisionnel du conseil municipal, **est remplacée par une consultation écrite** annoncée 15 jours au préalable par un avis public.

Une consultation écrite sur cette demande de dérogation mineure aura lieu du 17 novembre au 1^{er} décembre 2020. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit sur cette demande de dérogation mineure et nous les faire parvenir au plus tard 15 jours suivant la publication de cet avis, à Cathy Bergeron, directrice générale adjointe au 11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0 ou transmettre un courriel l'adresse suivante : cathy.bergeron@st-apolinaire.com.

Donné à Saint-Apollinaire le 17 novembre 2020.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie, le 17 novembre 2020, à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 17 novembre 2020.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

Chemin de la Chute



Camping Domaine de la Chute

Rue des chalets

Marge latérale à 0.92 m

